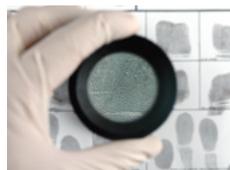


LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS



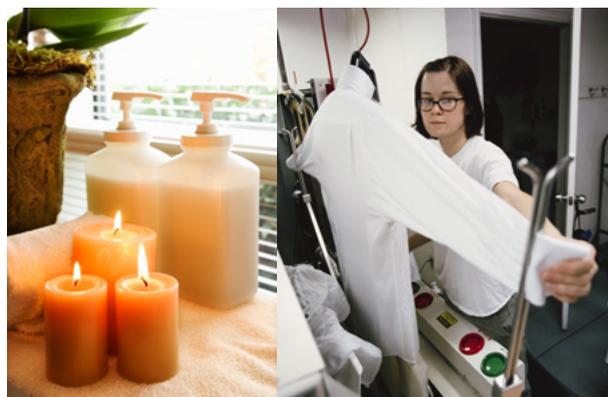
CARTE D'IDENTITÉ

Les composés organiques volatils ou COV sont une variété de substances qui sont des composés de carbone et sont volatils à température ambiante.

Plus de 400 sont répertoriés et sont présents aussi bien dans l'air intérieur que dans l'air extérieur. Ils peuvent passer d'un état liquide (pour les solvants, les produits ménagers, les cosmétiques...) ou d'un état solide (lorsqu'ils sont utilisés et incorporés dans la fabrication des matériaux de construction, du plastique, du mobilier, de la décoration) à l'état gazeux ou sous forme de particules très fines. Ils se déplacent, portés dans l'air à l'instar des poussières et sont alors respirés, inhalés, et pénètrent dans l'organisme. Certains de ces COV se déposent sur les surfaces, les sols et sont remis en suspension par les mouvements d'air.

CHIMIQUES ET NATURELS

Les COV sont donc présents partout, qu'ils soient d'origine synthétique ou naturelle. Mais ce qui est néfaste, c'est l'excès de substances chimiques produites par l'industrie (et les productions de matériaux émissifs) qui, sous forme de COV, s'accumulent dans l'air intérieur. La présence de COV dans l'habitat résulte donc de plusieurs facteurs : des sources de pollution présentes à l'intérieur (le type de mobilier, les conditions de cuisson, de chauffage, le comportement des habitants, l'usage de tous produits et matériaux) mais aussi de la qualité de l'air extérieur et des conditions de ventilation.



LES SOURCES D'EXPOSITION

Les sources de COV sont aussi nombreuses que les produits qui nous entourent. Ils sont émis par tous types de matériaux : produits de construction, d'ameublement, d'entretien, cosmétiques. D'autres sont issus des processus de combustion tels que la fumée de tabac, celle des cheminées, les appareils de chauffage, la cuisson des aliments, les bougies, l'encens... Les émissions des COV ont des durées variables : des sources ponctuelles, dans le cas d'utilisation de produits d'entretien, de cosmétiques (en particulier les sprays sous pression) ou de combustion. Mais elles peuvent aussi durer plusieurs semaines ou quelques mois (après des travaux de rénovation, l'acquisition d'un mobilier neuf) ou encore des années pour certains COV comme le formaldéhyde.

DES DURÉES ET DES HAUSSES VARIABLES

Des pics (hausse importantes et de courte durée) de certains COV dans l'air intérieur peuvent survenir en fonction de nombreux paramètres : dérèglement de la chaudière (problèmes d'évacuation des fumées), nouveau mobilier, vêtements sortant du pressing, travaux de bricolage. On assistera alors à des hausses de concentrations brèves et ponctuelles pour certains polluants.

L'air extérieur influence également la composition de l'air intérieur : un trafic automobile intense à proximité du lieu d'habitation à certaines heures aura une incidence sur les quantités de toluène, xylène ou benzène à l'intérieur. Et une ventilation ou une aération insuffisante augmentera toujours l'accumulation des COV dans l'air intérieur. Il est donc impératif de le renouveler, en évitant, le cas échéant, les heures d'embarras de circulation.



LES EFFETS SUR LA SANTÉ

Les COV peuvent avoir des effets sur la santé à court terme et à plus long terme. En fonction de leur toxicité, ils agiront sur un organe ou l'autre, ou seront tout simplement éliminés sans dommage. La plupart provoquent comme effet immédiat une irritation des yeux, du nez et de la gorge avec parfois des toux d'irritation ou encore une congestion nasale et une sécheresse buccale. Car chaque COV a des propriétés différentes et on ne connaît que très peu les effets de ces composés pris dans leur ensemble. Et en fonction de la sensibilité de chaque personne, des maux de tête ou de la fatigue peuvent également apparaître.

PERSONNES ASTHMATIQUES ET ENFANTS, PLUS SENSIBLES

De nombreux COV (surtout les solvants) ont un effet neurologique, ce qui risque d'entraîner des troubles de la mémoire ou des difficultés de concentration. D'autres sont susceptibles d'avoir un impact néfaste sur les fonctions respiratoires, plus particulièrement chez les enfants et les personnes fragiles, c'est-à-dire déjà malades. Chez les personnes asthmatiques, les COV en général peuvent aggraver leurs symptômes.

Quant aux effets cancérigènes, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) les a reconnus pour deux d'entre eux : le formaldéhyde et le benzène, mais les études et les données manquent pour d'autres COV. La prudence s'impose avec les solvants, surtout chez la femme enceinte.

Enfin, les cas d'hypersensibilité chimique, rares mais réels, sont à prendre en compte tant en termes de prévention qu'en termes de remédiation : vivre dans un logement où s'accumulent le moins de COV est capital à cet égard.



REMÉDIATION ET PRÉVENTION

L'aération régulière reste la pièce maîtresse d'un air intérieur débarrassé autant qu'il soit possible des COV.

- Diminuer la quantité de COV dans l'air intérieur, c'est aussi réduire les expositions à la source : choisir autant que possible des matériaux qui émettent le moins de COV : les peintures et vernis qui portent l'éco-label européen ou des produits dits « naturels » (comme la craie ou la chaux). Après les travaux, ne pas oublier de passer partout un torchon humide de façon à éliminer les poussières.
- Pour le mobilier, privilégier les bois bruts, pleins, et pour une solution économique garantie, choisir le pin ou le sapin. De nombreux COV sont aussi émis par les literies (matelas, couettes et oreillers synthétiques ou traités) ; il est donc recommandé après l'achat, d'aérer le plus possible la chambre durant plusieurs journées.
- Les mobiliers ou autres objets en plastique devraient être évités car ils sont responsables de la présence de certains COV de plus en plus reconnus comme toxiques.
- Les combustions de tous genres sont à limiter (bougies en particulier celles parfumées, encens) et bien entendu la fumée de tabac qui en émet beaucoup. Il faut impérativement fumer à l'extérieur et si ce n'est pas possible, aérer après avoir fumé car ces émissions se surajoutent aux autres, déjà présentes.
- Limiter le nombre de produits d'entretien, employer ceux qui portent un éco-label ou mieux se servir des moyens de nettoyage traditionnels.
- A proscrire : les désodorisants d'intérieur, les bougies parfumées ou les diffuseurs électriques qui émettent des COV en continu.

INFO



02 775 75 75
ENVIRONNEMENT.BRUSSELS